Département de la Haute-Vienne

* Commune de DOMPS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal de la commune de DOMPS s'est réuni en session ordinaire, le treize avril deux mil vingt trois à 20h30, suivant convocation en date du cinq avril deux mil vingt trois, sous la présidence de Mme BOUR Coline, Maire.

Étaient présents: Mme BOUR Coline, Mr BOUTY Serge, Mr BREUX Sylvain, Mr CHARIAL Nicolas, Mr CHASSAGNE Yannick, Mr LECOMTE Jean Luc,

Membres excusés ayant donné pouvoir : Mr MONTHEIL Jean Pierre à Mr BREUX Sylvain Mr VERHELST Eduard à Mr BOUTY Serge

Membre absent n'ayant pas donné pouvoir : Mme BELLET Béatrice

Mme CYRILLE D'HOOP Aurore Mr LEROUSSEAUD Sébastien

Date de convocation du Conseil Municipal: 5 avril 2023

Secrétaire de séance : Mr BOUTY Serge

Délibération 2023/020 en date du 13 avril 2023

Vote du budget primitif 2023 – budget principal

Madame le maire informe les membres du Conseil Municipal des dépenses et recettes prévues au budget principal 2023. Elle rappelle que le budget est voté au niveau de chaque section par chapitre.

A l'unanimité le conseil municipal décide :

- D'adopter le budget principal 2023 qui s'équilibre à 695 470.19 Euros en section de fonctionnement et à 227 018.39 Euros en section d'investissement.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus. Pour extrait conforme. En Mairie le 14 avril 2023

Le Maire

BUIL DE DO

Accusé de réception en préfecture 087-218705804-20230413-2023-020-DE Date de télétransmission : 16/04/2023 Date de réception préfecture : 16/04/2023